REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Office cantonal des véhicules
Route de Veyrier 86 - CP 1556 - 1227 Carouge
Internet: www.ge.ch/ocv

CESSION EXCEPTIONNELLE DE PLAQUES

1. Le détenteur/la détentrice soussigné(e) _____
né(e) le_____
autorise le transfert du (des) numéro(s) d'immatriculation GE _____
en faveur de

2. M./Mme ou société_____
né(e) le _____ no de détenteur (facultatif) _____
commune et canton d'origine (étrangers: pays d'origine) _____
Adresse: c/o _____ rue et no _____
no postal _____ localité _____
Adresse permanente éventuelle pour correspondance:
c/o ou case postale _____ rue et no _____
no postal _____ localité _____

Date:_____ Signature: _____
de l'ancien détenteur
(timbre + signature(s) autorisée(s) selon RC pour les sociétés)

En acceptant ce transfert, le nouveau détenteur prend note qu'un émolument sera perçu lors de l'opération de cession et que l'impôt lui sera facturé dès cette date.

Lu et approuvé le: _____ Signature: _____
du nouveau détenteur
(timbre + signature(s) autorisée(s) selon RC pour les sociétés)

Bénéficiaires et pièces à présenter, voir au verso

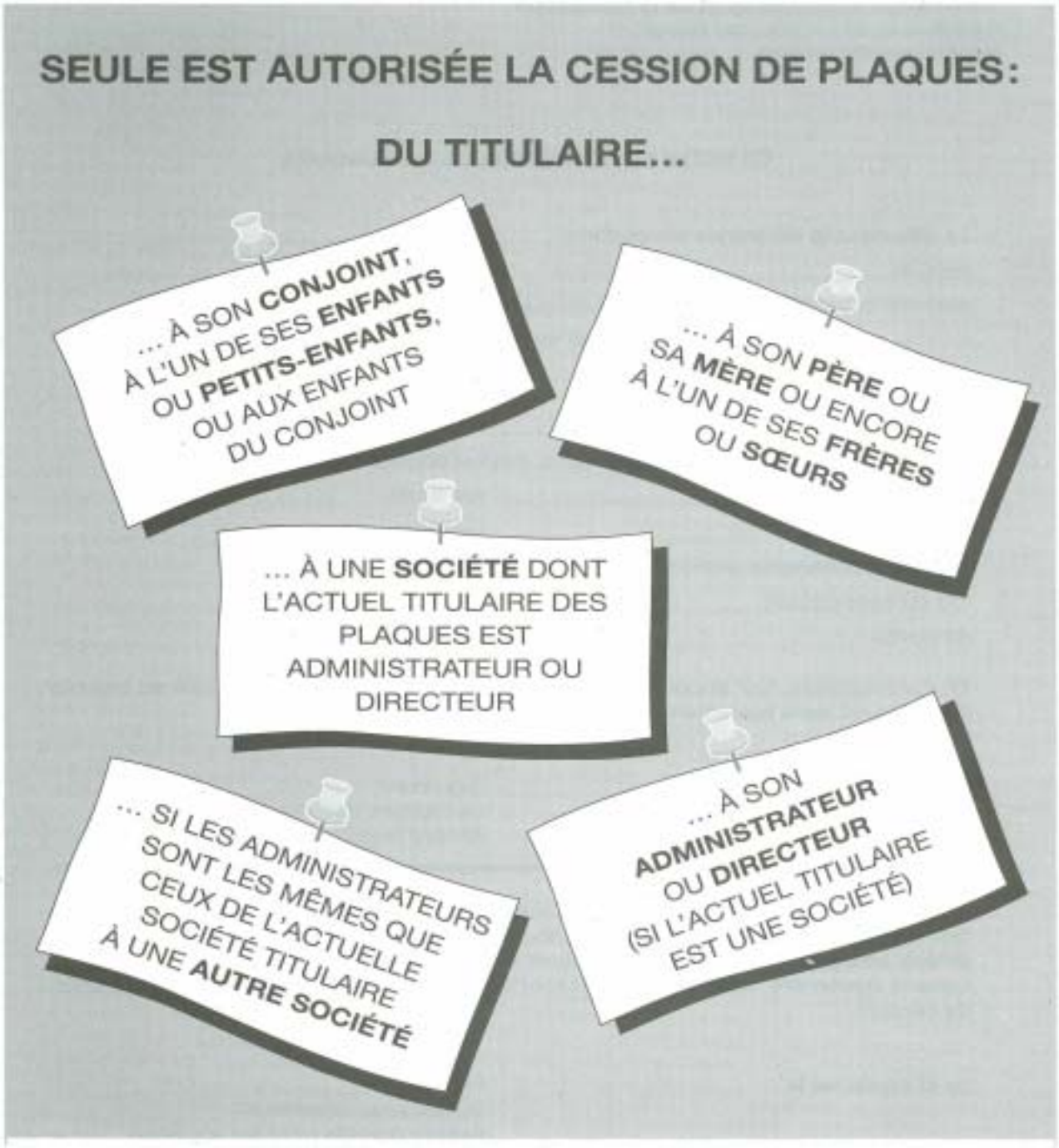

PIÈCES À PRÉSENTER

- Permis de circulation
- Attestation d'assurance RC au nom du nouveau détenteur
- Pièce d'identité du nouveau détenteur:
  - Genevois : carte d'identité, passeport.
  - Confédérés : attestation d'établissement.
  - Etrangers : livret pour étrangers
  - Fonctionnaires internationaux : carte de légitimation originale
  - Sociétés : extrait du registre de commerce ou statuts de la société cédante et de la société nouvellement détentrice.